Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 095-200091916-20260701-DCS_2026_07_017-DE

SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE CERGY-PONTOISE ET DU VEXIN

SIARP

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical du 1er juillet 2026

Date de Convocation : le 25 juin 2026
Date d'affichage : le 2 juillet 2026
Nombre de délégués :
En exercice : 32
Présents : 27
Votants : 27 Soit un total de 69 voix
(3 voix par délégué EPCI (CACP et CCVC) et 1 voix pour les délégués des communes indépendantes)

L'an deux mille vingt-six le 1er juillet à dix-huit heures, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Sébastien GUERY.

Etaient présents :

M. Antoine ARTCHOUNIN, M. Marc BILLAND (suppléant de M. Fabrice DEMARIGNY), M. Pépito CACCIA, M. Xavier COSTIL, M. Joël DRECOURT, M. Olivier FOURCHES, M. Serge GOUGEROT, M. Sébastien GUERY, M. Xavier LANIO, Mme Jocelyne LIMOZIN (suppléante de M. Laurent ACHITE-HENNI), M. Eric LOBRY, M. Guillaume MERLET, M. Philippe MICHEL, M. Jhony BOURGIN, M. Michel DÉJARDIN, M. Paul DUBRAY, Mme Angélique LAGO (suppléante de M. Christophe BENOIST-POUTEAU), M. Norbert LALLOYER, Mme Vanessa LEGAIGNEUR, M. Jérôme OLIVIER (suppléant de M. Guy PARIS), M. René PANNIER, Mme Catherine COSSON, M. Jean-Claude BILLAUD, M. Vincent LAVOYE, M. Frédéric JARRAUD, M. Sylvain DEMULDER, Mme Capucine FAIVRE, M. Bertrand FOUCAULT.

Absents excusés :

M. Laurent ACHITE-HENNI, représenté par Mme Jocelyne LIMOZIN
M. Fabrice DEMARIGNY, représenté par M. Marc BILLAND
M. Laurent LAMBERT
M. Régis LITZELLMANN
M. Christophe BENOIST-POUTEAU, représenté par Mme Angélique LAGO
M. Guy PARIS, représenté par M. Jérôme OLIVIER
M. Philippe CHAUVIN

A 19h25 arrivée de Mme Capucine FAIVRE, prenant part aux votes des notes 14 à 17.

Absents :

Mme Malika YEBDRI

M. Antoine ARTCHOUNIN a été désigné **secrétaire de séance**.

SIARP - 9 rue Pierre Curie - 95300 PONTOISE
Tél. 01 30 32 74 28 - Fax : 01 34 25 90 27 - Courriel : contact@siarp.fr - www.siarp.fr
SIRET : 20009191600045 - APE : 8411Z

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 095-200091916-20260701-DCS_2026_07_017-DE

1 - Objet : Désignation et installation d'un nouveau représentant de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) au sein des instances du SIARP

Rapporteur : Le Président
Rédacteur : N. VAUDELET

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu la loi n° n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes,

Vu la loi n° n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L5211-1 et suivants,

Vu les Statuts du SIARP adoptés par délibération du 15 octobre 2025,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CACP en date du 21 avril 2026 portant élection des délégués au SIARP,

Vu la délibération du Comité Syndical du SIARP du 20 mai 2026 portant sur l'installation des élus au sein du Comité,

Vu la délibération du Comité Syndical du SIARP du 20 mai 2026 portant sur la désignation des deux représentants du SIARP au comité de suivi de la convention SIARP / CACP,

Vu la délibération de la CACP du 2 juin 2026, portant désignation d'un nouveau représentant de la CACP au sein du SIARP,

Considérant que Monsieur Sébastien DRUART a démissionné de son poste de conseiller communautaire auprès de la CACP,

Considérant ainsi que Monsieur Fabrice DEMARIGNY a été désigné nouveau représentant de l'agglomération au sein des instances du SIARP et doit être installé au sein du SIARP,

Considérant qu'il convient de le positionner sur la délégation qui avait été attribuée à Monsieur Sébastien DRUART lors du Comité Syndical du 20 mai 2026 à savoir la représentation du SIARP au comité de suivi de la convention SIARP / CACP,

Ceci exposé,

Le Comité,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DESIGNE comme nouveau représentant titulaire de la CACP :

- Monsieur Fabrice DEMARIGNY en lieu et place de Monsieur Sébastien DRUART

ACTE que pour la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, les 16 délégués titulaires et les 16 délégués suppléants sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 095-200091916-20260701-DCS_2026_07_017-DE

Titulaires	Suppléants
M. Laurent ACHITE-HENNI	M. Jean-Marc AGOGUE
M. Antoine ARTCHOUNIN	M. Marc BILLAND
M. Pépito CACCIA	Mme Christine CATARINO
M. Xavier COSTIL	M. Jean-Jacques FREJAVILLE
M. Joël DRECOURT	Mme Eva LEMPICKI
M. Fabrice DEMARIGNY	M. Rémi LEVEQUE
M. Serge GOUGEROT	M. Maxime LOUBAR
M. Olivier FOURCHES	Mme Jocelyne LIMOZIN
M. Sébastien GUERY	Mme Sophie ERARD-PEYR
M. Laurent LAMBERT	Mme Léna MOAL
M. Xavier LANIO	Mme Valérie NEVEU
M. Régis LITZELLMANN	Mme Stéphanie POUSSIER
M. Eric LOBRY	M. Bernard ROZET
M. Guillaume MERLET	M. Moctar TOURE
M. Philippe MICHEL	M. Pascal AUDEBERT
Mme Malika YEBDRI	M. Joël VANDAME

DIT que Monsieur Fabrice DEMARIGNY remplace Monsieur Sébastien DRUART en tant que représentant du SIARP au comité de suivi de la convention SIARP / CACP avec Monsieur Régis LITZELLMANN comme binôme.

ET AUTORISE le Président à transmettre la présente délibération à la CACP et au Contrôle de Légalité.

Pour extrait conforme,

Sébastien GUERY,
Président.

SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE CERGY PONTOISE ET DU VEXIN
SIARP

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif (hiérarchique ou gracieux) et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de son caractère exécutoire. Le recours peut être déposé au moyen d'un Télérecours sur le site www.telerecours.fr